



---

**Commission économique pour l'Europe****Groupe de travail permanent sur le vieillissement****Quatorzième réunion**

Genève, 22 et 23 novembre 2021

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

**Travaux du bureau****Rapport sur la treizième réunion du Bureau du Groupe de travail permanent sur le vieillissement****Note du secrétariat****I. Ouverture de la réunion et adoption de l'ordre du jour**

1. Le Bureau a tenu sa réunion de printemps les 23 et 24 mars 2021 en ligne. Y ont participé des membres du Bureau représentant les États membres suivants : Allemagne, Espagne, France, Irlande, Italie, Norvège, Portugal, République de Moldova et Slovénie. Le représentant de l'Autriche était excusé. Kai Leichsenring, du Centre européen de recherche en politique sociale (Centre européen de Vienne), et Heidrun Mollenkopf, d'AGE Platform Europe, ont participé en qualité de représentants du monde de la recherche et des organisations non gouvernementales (ONG), respectivement. Une équipe constituée de quatre représentants de l'Italie, pays hôte de la Conférence ministérielle de 2022, a également participé à la réunion.

2. Edmundo Martinho (Portugal), Président du Groupe de travail permanent sur le vieillissement, et Lidia Bratanova, Directrice de la Division de statistique de la CEE, ont souhaité la bienvenue aux participants et ouvert la réunion. Le Bureau a adopté l'ordre du jour sans y apporter de modification. Le secrétariat a joué un rôle d'animateur tout au long de la réunion en ligne.

**II. Bref échange de vues sur les initiatives et mesures prises au niveau national en faveur des personnes âgées dans le contexte de la pandémie de COVID-19 et état d'avancement du processus d'examen de l'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et de sa Stratégie régionale d'exécution**

3. La table ronde qui a suivi l'ouverture de la réunion a été consacrée aux mesures prises au niveau national et aux initiatives lancées par la société civile en faveur des personnes âgées dans le contexte de la pandémie de COVID-19. Les membres du Bureau ont brièvement rendu compte de la situation de leurs pays dans le contexte de la crise sanitaire, particulièrement en ce qui concerne une troisième vague et les programmes de vaccination,



ainsi que des progrès de l'examen et de l'évaluation de l'application du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et de sa Stratégie régionale d'exécution. La plupart des pays représentés au Bureau ont engagé leur processus d'examen et s'appêtent à soumettre leurs rapports nationaux d'ici à la fin de septembre 2021. Ils ont également rendu compte de la participation en cours ou prévue de la société civile et des milieux universitaires à l'examen.

### **III. Étapes d'avancement du quatrième examen du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement au niveau de la région de la CEE**

4. Le secrétariat a pris note de l'état d'avancement des processus d'examen nationaux et des efforts entrepris par les pays pour établir selon une approche participative leurs rapports nationaux sur l'application de la Stratégie régionale d'exécution. L'établissement d'un rapport de synthèse à l'approche de la Conférence ministérielle est conditionné à la soumission en temps voulu des rapports nationaux, dont le délai est fixé au 30 septembre 2021. L'examen au niveau de la région de la CEE se conclura par la Conférence ministérielle sur le vieillissement (programmée provisoirement en mai-juin 2022) et par l'adoption d'une déclaration ministérielle énonçant des objectifs pour les cinq années à venir.

5. Le secrétariat a donné un aperçu du calendrier des préparatifs de la Conférence ministérielle de 2022. Le Bureau a décidé de tenir des réunions trimestrielles en ligne pendant toute l'année afin de faciliter ce processus. Il tiendra sa prochaine réunion le 24 juin 2021.

6. Afin d'appuyer et orienter le pays hôte dans les préparatifs de la Conférence ministérielle de 2022, les membres du Bureau se sont scindés en deux groupes : un groupe de rédaction de la Déclaration, constitué de l'Allemagne, de l'Autriche, de la France, de la Norvège, du Portugal, de représentants du milieu de la recherche et des ONG, et un groupe chargé du contenu de la Conférence, constitué de l'Espagne, de l'Irlande, de l'Italie, de la République de Moldova, de la Slovénie et de représentants du monde de la recherche et des ONG. Le Bureau a élu un coordonnateur pour chaque groupe. La Norvège coordonnera les travaux du groupe de rédaction de la Déclaration, avec l'Allemagne comme co-coordonnateur, et l'Italie coordonnera ceux du groupe chargé du contenu de la Conférence, avec la République de Moldova comme co-coordonnateur. Le secrétariat aidera les deux groupes selon les besoins.

7. Les membres du Bureau ont décidé de procéder, en mai, puis en août ou septembre 2021, à un premier examen informel, en liaison avec les coordonnateurs nationaux, d'un projet de déclaration et d'un texte préliminaire énonçant le contenu de la Conférence. La note de cadrage définitive, un projet d'ordre du jour provisoire de la Conférence et un aperçu de la déclaration seront présentés aux États membres lors d'une première séance d'information qui sera organisée à leur intention en octobre 2021. Les consultations officielles concernant le projet de déclaration seront lancées après examen du texte par le Groupe de travail permanent à sa session de novembre 2021.

### **IV. Préparatifs de la Conférence ministérielle de 2022 sur le vieillissement**

#### **A. Note de cadrage révisée pour la Conférence**

8. L'équipe du pays hôte de la Conférence ministérielle de 2022 a présenté la note de cadrage révisée aux membres du Bureau. Le Bureau a brièvement examiné le format proposé pour la Conférence et certains de ses aspects logistiques. Les membres du Bureau ont souligné combien il importait que la Conférence et le Forum des chercheurs et de la société civile se déroulent en un même lieu, qui devra répondre aux exigences applicables aux réunions de haut niveau des Nations Unies telles qu'elles sont définies dans l'accord avec le pays hôte. La Conférence devra être organisée en donnant aux États membres la possibilité de participer en ligne, au cas où les mesures de distanciation physique et les restrictions de

voyage imposées par la pandémie de COVID-19 resteraient en place. Le secrétariat a réaffirmé combien il importait de faire en sorte que le calendrier des préparatifs de la Conférence soit respecté afin que celle-ci puisse se tenir en mai ou juin 2022, que ce soit en présentiel ou en ligne. En cas de circonstances exceptionnelles, le pays hôte pourrait demander au Groupe de travail permanent sur le vieillissement, à sa session annuelle de novembre 2021, d'envisager la possibilité de reporter la Conférence à l'automne 2022.

## **B. Note de cadrage pour le Forum des chercheurs et de la société civile**

9. Des représentants des ONG et du monde de la recherche ont présenté une note de cadrage pour le Forum des chercheurs et de la société civile, proposant comme thème « Le vieillissement pendant la pandémie de COVID-19 ». Les membres du Bureau ont préconisé, entre autres choses, de modifier l'intitulé afin qu'il soit davantage tourné vers l'avenir et d'envisager d'associer les décideurs politiques afin de tâcher d'unifier et de décloisonner les trois secteurs.

## **C. Intitulé et principaux thèmes de discussion de la Conférence**

10. Les membres du Bureau ont souligné que l'intitulé proposé pour la Conférence ministérielle, à savoir « Bien vieillir : avancer, combler les failles, affronter les difficultés et saisir les occasions offertes par une société vieillissante », était trop long et reflétait mal les thématiques qui seraient examinées pendant la Conférence. Pendant le débat, de nombreuses propositions d'intitulé et de thèmes ont été recueillies. Il a notamment été question de reprendre l'expression « une société pour tous les âges » dans l'intitulé afin d'assurer la continuité avec les conférences et déclarations précédentes et de les amplifier, de modifier le troisième thème de la Conférence en y incluant plus globalement l'équité et les objectifs de développement durable et non l'idée plus restrictive de l'« élimination de la pauvreté », et de modifier les thèmes de sorte à y faire figurer la prise en compte du vieillissement, les effets de la pandémie de COVID-19 et l'importance de la collaboration et des partenariats. Il a été décidé que le groupe chargé du contenu de la Conférence organiserait un échange par courrier électronique concernant l'intitulé de la Conférence ministérielle et les thèmes qui y seraient abordés et qu'il soumettrait une proposition au début de mai 2021.

## **D. Projet de déclaration ministérielle : structure, principaux éléments et longueur**

11. Le secrétariat a livré des éléments de réflexion s'agissant de la rédaction et de la négociation de déclarations ministérielles précédentes et donné aux membres du Bureau des indications concernant la structure et l'objectif de la déclaration. Les membres du Bureau ont décidé que le groupe de rédaction commencerait à rédiger la déclaration en parallèle avec les préparatifs de la Conférence ministérielle et en particulier avec l'adoption de l'intitulé et des thèmes définitifs, en partenariat avec l'équipe du pays hôte.

## **V. Mise en application des Lignes directrices relatives à la prise en compte du vieillissement**

12. Le secrétariat a fait le point sur les Lignes directrices relatives à la prise en compte du vieillissement, qui avaient été lancées le 16 mars 2021. Le Portugal présentera les Lignes directrices à la onzième session du Groupe de travail à composition non limitée sur le vieillissement, à New York. Le Président a également fait savoir aux membres du Bureau qu'il était envisagé d'organiser une rencontre consacrée aux Lignes directrices en marge du Sommet social de l'Union européenne qui se tiendrait à Porto en mai 2021. De nombreux membres du Bureau ont proposé leur appui et dit qu'ils étaient disposés à participer à une éventuelle rencontre de cette nature dans le cadre du Sommet. Le secrétariat facilitera les préparatifs d'une telle rencontre et tiendra les membres du Bureau informés au fur et à mesure que des précisions et des confirmations lui parviendront des organisateurs du Sommet.

13. Plusieurs membres du Bureau ont fait savoir qu'ils appliqueraient les Lignes directrices dans le cadre de l'examen, en cours ou programmé, de leur stratégie nationale sur le vieillissement. Le représentant de l'Allemagne a dit qu'une traduction des Lignes directrices en allemand était en cours et a encouragé les autres membres à entreprendre la traduction dans leur langue nationale. La République de Moldova étudiera la possibilité de traduire les Lignes directrices en roumain.

14. Le secrétariat a présenté des idées concernant une boîte à outils qui accompagnerait les Lignes directrices elles-mêmes. Les membres du Bureau ont approuvé les éléments proposés et encouragé le secrétariat à créer à la fois une version en ligne interactive et une version PDF de la boîte à outils. Entre autres propositions, il a été suggéré qu'il y ait une description plus détaillée des synergies dans la boîte à outils. Le secrétariat prévoit d'élaborer la boîte à outils avant la phase I de la mise en application des Lignes directrices, à l'automne 2021. Un atelier de renforcement des capacités se rapportant à la prise en compte du vieillissement et aux Lignes directrices sera de plus organisé à l'intention des coordonnateurs nationaux pour les questions relatives au vieillissement, de membres de la société civile et d'autres parties prenantes.

## **VI. Point sur les autres activités menées par le Groupe de travail permanent en 2021 au titre de son programme de travail**

### **A. Note d'orientation n° 26 sur le vieillissement à l'ère numérique**

15. Le secrétariat a informé les membres du Bureau qu'une note thématique en lien avec la note d'orientation n° 26 avait été établie et qu'un travail avait été engagé pour en faire une note d'orientation plus complète. Le secrétariat a demandé aux membres du Bureau de fournir des exemples de bonnes pratiques supplémentaires concernant plus particulièrement l'utilisation éthique des technologies numériques, exemples qui pourraient être repris dans la note d'orientation.

### **B. Étude pilote concernant une évaluation éclair de l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les prestations de soins de longue durée au Kazakhstan**

16. Le secrétariat a fait savoir au Bureau que le projet de feuille de route pour le Kazakhstan avait été suspendu au début de 2020 en raison des restrictions imposées dans le contexte de la pandémie et du manque de moyens financiers et humains. Le projet devrait reprendre sous peu et la Feuille de route relative à la prise en compte du vieillissement au Kazakhstan devrait être achevée et publiée cette année.

17. Parallèlement au projet de feuille de route, une étude pilote concernant une évaluation éclair de l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur les prestations de soins de longue durée au Kazakhstan a été menée grâce à un financement reçu du programme de coopération technique ordinaire de la CEE. Les résultats de cette étude seront pris en compte dans la Feuille de route et publiés en tant que document de travail.

### **C. Webinaires à l'appui de l'établissement des rapports nationaux sur l'exécution en 2018-2022 du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et de sa Stratégie régionale d'exécution**

18. Le secrétariat a indiqué qu'il était prévu d'organiser une série de trois webinaires et ateliers en ligne d'avril à juin afin d'aider les pays à établir leurs rapports nationaux sur l'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et de sa Stratégie régionale d'exécution. Heindrun Mollenkopf, représentante des ONG, a présenté le premier atelier en ligne, intitulé « Donner du sens à la participation : rapprocher les gouvernements et la société civile », prévu pour le 21 avril 2021. L'atelier est organisé conjointement par la

CEE, BAGSO, AGE Platform Europe, le Comité des ONG sur le vieillissement (Genève) et le Ministère fédéral allemand des affaires familiales, des personnes âgées, des femmes et de la jeunesse. La note de cadrage et l'invitation ont déjà été distribuées aux membres du Groupe de travail permanent et aux observateurs par le secrétariat de la CEE. Lors de cet atelier, une interprétation en anglais, français, russe et allemand sera proposée grâce à un appui financier conjoint de BAGSO et du Gouvernement allemand. Le secrétariat a indiqué que les notes de cadrage pour les deux prochains webinaires étaient en cours de finalisation et que les dates et d'autres renseignements seraient communiqués en temps voulu aux membres du Groupe de travail permanent.

#### **D. Visibilité du Groupe de travail permanent sur le vieillissement et activités de communication**

19. Le secrétariat a donné des informations concernant les activités de communication et les efforts déployés pour améliorer la visibilité du Groupe de travail permanent. Il a notamment cité la publication sur le site Web de la CEE de pages spéciales consacrées à la prise en compte du vieillissement et aux vingt années d'exécution du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement, les messages d'information régulièrement adressés par courrier électronique aux membres du Groupe de travail permanent et aux organisations partenaires ainsi que des échanges actifs sur Twitter et les autres médias sociaux, et les séances d'information que le Groupe de travail permanent prévoit d'organiser à l'intention des Missions permanentes auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève.

### **VII. Point sur la situation financière de l'Organisation des Nations Unies et incidence sur les ressources humaines du secrétariat**

20. Le secrétariat a fait part d'informations sur la crise de liquidités que traversait le Secrétariat de l'ONU et sur les mesures prises par le Secrétaire général pour stabiliser la situation financière de l'Organisation. Les principales mesures étaient le gel temporaire des recrutements pour tous les postes financés au titre du budget ordinaire et le gel de 90 % des dépenses autres que le coût des postes. Cette situation a eu un effet direct sur le recrutement d'un fonctionnaire à un poste de classe P-2 au sein du Groupe de la population, devenu vacant en janvier après la démission du titulaire. Le recrutement qui était prévu dans le cadre d'un programme de réaffectations encadrées a été suspendu et le poste ne sera probablement pas pourvu avant septembre 2021. Cette situation fait que le secrétariat n'a pas pleinement les moyens d'appuyer l'exécution du programme de travail du Groupe de travail permanent. Fort heureusement, les contributions additionnelles versées par les pays au fonds créé pour financer le projet Vieillissement (phase III) pour 2020-2021 ont permis de recruter à partir de février 2021 sur la base d'un contrat temporaire à temps complet l'administrateur de classe P-3 qui était auparavant employé à mi-temps.

21. Les membres du Bureau se sont interrogés sur ce qu'il était possible de faire pour que le secrétariat soit doté d'un effectif suffisant et stable après le départ à la retraite du Chef du Groupe de la population en juin 2022. Le secrétariat a réaffirmé que la situation actuelle était liée à la crise de liquidités que traversait le Secrétariat de l'ONU et qu'il avait été et était toujours prévu que l'Assemblée générale approuve les deux postes financés au titre du budget ordinaire, de classe P-5 et P-2, au titre du budget-programme de la CEE pour 2021 et 2022.

## **VIII. Décisions, résumé et clôture de la réunion**

22. Avec le concours du secrétariat, le Président a récapitulé les principaux éléments des débats et toutes les décisions et propositions d'action. Le Bureau a adopté les projets de décision.
23. Le Bureau a remercié le secrétariat d'avoir préparé et animé la réunion en ligne.
24. Il est prévu que la prochaine réunion trimestrielle du Bureau ait lieu en ligne le 24 juin 2021. Les informations précises à ce sujet seront communiquées ultérieurement.

## Annexe I

### Décisions prises à la deuxième session trimestrielle du Bureau du Groupe de travail permanent sur le vieillissement, tenue le 24 juin 2021

La deuxième session trimestrielle du Bureau s'est tenue en ligne le 24 juin 2021. Y ont participé des membres du Bureau représentant les États membres suivants : Allemagne, Espagne, France, Irlande, Italie, Norvège, Portugal, République de Moldova et Slovénie. Le Président, Edmundo Martinho (Portugal), était excusé et a été remplacé par son représentant. Kai Leichsenring, du Centre européen de recherche en politique sociale (Centre européen de Vienne), et Heidrun Mollenkopf, d'AGE Platform Europe, ont participé en qualité de représentants du monde de la recherche et des organisations non gouvernementales (ONG), respectivement. Une équipe constituée de quatre représentants de l'Italie, pays hôte de la Conférence ministérielle de 2022, a participé à la session. Celle-ci a été présidée par Alexis Rinckenbach (France), Vice-Président.

- La date et le lieu de la Conférence ministérielle de la CEE sur le vieillissement ont été confirmés par le pays hôte : la Conférence se tiendra à Rome, les 16 et 17 juin 2022.
- Le Forum des chercheurs et de la société civile, qui précédera la Conférence, se tiendra le 15 juin 2022.
- L'intitulé de la Conférence, qui a été débattu et adopté, sera « Un monde viable à tout âge : conjuguer nos forces pour la solidarité et l'égalité des chances tout au long de la vie ».
- Le groupe chargé du contenu de la Conférence a présenté un texte relatif au contenu et à la structure de la Conférence. Le projet a été débattu et approuvé avec quelques modifications. Les thèmes suivants ont été proposés pour les débats d'experts :
  - 1) Promouvoir un vieillissement actif et en bonne santé tout au long de la vie ;
  - 2) Garantir l'accès aux soins de longue durée et l'appui aux familles et aux aidants ;
  - 3) Prendre en compte le vieillissement afin de promouvoir une société adaptée à tous les âges.
- Le groupe de rédaction de la Déclaration a présenté un projet de déclaration ministérielle. La forme générale et le contenu du texte ont été longuement débattus. En raison du manque de temps, il a été décidé que des séances de rédaction se tiendraient en ligne et que le document serait révisé en tenant compte des commentaires reçus.
- Le secrétariat facilitera le processus de rédaction et soumettra aux membres du Groupe de travail permanent, pour examen et observations, avant la fin de juillet, les deux documents, à savoir une proposition d'avant-projet de déclaration ministérielle et un texte présentant le contenu et la structure de la Conférence. Les observations devront être soumises le 15 septembre 2021 au plus tard.
- Le projet d'ordre du jour provisoire de la quatorzième session du Groupe de travail sur le vieillissement (Genève, 22 et 23 novembre 2021) a été présenté, débattu et approuvé pour autant que les modalités hybrides actuelles permettent de tenir deux séances de trois heures, une le matin et l'autre l'après-midi, avec interprétation.
- La prochaine session trimestrielle du Bureau aura lieu à la fin du mois de septembre. La date précise sera confirmée ultérieurement.